

Corrigé bac pro agricole 2021 : histoire-géographie, remplacement

Proposition de corrigé - non officielle. Bac professionnel agricole, E1 histoire-géographie, remplacement 2021, Métropole-Antilles-Guyane-Réunion-Mayotte (2021-PRO11-RPL-ME-AN-GU-RE-MA).

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Première partie - Une publicité SEB de 1958

1. Les transformations économiques et sociales

La publicité montre une famille autour d'un équipement ménager. Elle promet des économies de gaz et de temps grâce à la cocotte. Elle témoigne de l'essor de la production industrielle, de l'équipement des ménages et de la consommation de masse.

Datée de 1958, elle annonce des évolutions qui se poursuivent dans les années 1960. La hausse du niveau de vie et la recherche du confort domestique rendent ces objets désirables. La publicité présente toutefois une promesse commerciale : la réduction de consommation de gaz annoncée n'est pas une mesure qu'il faudrait généraliser à tous les usages.

2. Place attribuée à la femme

La mère est définie par son travail domestique : préparer les repas, économiser le budget et satisfaire la famille. Le père est sollicité pour financer le cadeau. La modernité du ménage repose ainsi sur un appareil nouveau, tandis que la répartition traditionnelle des rôles est conservée.

3. Critiques du message

Le texte suppose que la cuisine est naturellement une responsabilité féminine et qu'un ustensile constitue nécessairement un cadeau satisfaisant pour la mère. Il laisse hors champ le partage des tâches et les projets personnels ou professionnels de celle-ci.

On peut aussi interroger l'idée selon laquelle acheter un produit suffit à « libérer » une personne. Un équipement peut réduire certaines tâches sans remettre en cause leur attribution. La critique doit porter sur cette représentation, sans nier le service matériel que l'objet pouvait rendre.

4. Deux lois sur le statut des femmes

La loi de 1965 sur les régimes matrimoniaux permet notamment à une femme mariée d'exercer une profession et d'ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de son mari. Elle renforce son autonomie économique.

La loi Neuwirth de 1967 autorise la contraception. Elle ouvre une maîtrise plus grande de la fécondité, même si sa mise en application n'est pas instantanée. Il ne faut pas la confondre avec la loi Veil de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse. Ces repères sont rappelés dans les [travaux de l'Assemblée nationale](#).

Deuxième partie - Internet et les inégalités mondiales

1. Trois États sous le seuil demandé

L'Inde, le Niger et le Tchad appartiennent, sur la carte, aux catégories inférieures à environ 52 % d'internautes. La légende donne des classes dont une limite est 52,2 % ; il faut suivre ces classes et non inventer un pourcentage précis par pays.

Les données nationales représentées concernent 2016. Elles ne doivent pas être présentées comme les taux d'accès actuels. Une absence de données est distincte d'un taux nul.

2. Trois grandes régions les mieux connectées de l'hémisphère Nord

La carte fait ressortir **l'Amérique du Nord, l'Europe, particulièrement septentrionale et occidentale**, et **l'Asie orientale développée**, notamment le Japon et la Corée du Sud. Il ne faut pas attribuer à tous les pays d'un ensemble régional un même taux de connexion.

3. La place des États-Unis

Le pays combine un taux d'usage élevé, de nombreuses liaisons sous-marines et une très forte concentration d'instances de serveurs racines : la légende en indique 201. Les façades atlantique et pacifique le relie aux autres grands pôles du réseau.

La carte distingue les **13 identités de serveurs racines** et leurs multiples instances réparties dans le monde. Elle ne dit pas qu'Internet repose sur seulement treize machines physiques. Le poids américain est important, sans signifier que toutes les communications mondiales transitent obligatoirement par les États-Unis.

4. Le sens du titre

Internet révèle plusieurs inégalités : accès de la population, densité des infrastructures et concentration des nœuds techniques. Les pays disposant de capitaux, de réseaux électriques et de télécommunications performants sont mieux intégrés.

Ces écarts se combinent à des fractures internes entre villes et campagnes, revenus et compétences numériques, que l'échelle mondiale représente mal. L'existence d'un câble à proximité d'un pays ne garantit pas un accès abordable à tous ses habitants.

Troisième partie - Développements au choix

Histoire - Les évolutions de la France depuis 1945

Après la guerre, la France reconstruit et modernise son économie. L'État participe à cette transformation et la protection sociale se développe. Pendant les Trente Glorieuses, la croissance et l'augmentation des revenus favorisent l'équipement des ménages. La publicité SEB de 1958 associe cette modernité à une vie domestique plus confortable.

Les emplois et les territoires se transforment : la part agricole recule, l'industrie se modernise, les services progressent et l'urbanisation s'accélère. La scolarisation se prolonge. Les modes de vie se rapprochent autour de biens de consommation diffusés largement, sans devenir identiques.

Les femmes obtiennent une autonomie juridique et professionnelle accrue, illustrée par les lois de 1965 et de 1967. Ces droits ne suppriment pas aussitôt les stéréotypes ni les inégalités : l'affiche permet justement d'observer le partage traditionnel des tâches qu'ils contribuent à remettre en question.

À partir des années 1970, le ralentissement, le chômage et les restructurations industrielles fragilisent des ménages et des territoires. L'économie se tertiarise davantage, tandis que les technologies numériques créent de nouveaux usages et de nouvelles fractures. Les transformations de la France associent donc progrès, changements des rapports sociaux et inégalités persistantes.

Géographie - Transports, communications et mondialisation

La mondialisation repose sur des flux de marchandises, de personnes, de capitaux et d'informations. Les réseaux de transport et de communication permettent leur circulation : ports et routes maritimes, aéroports, voies terrestres, câbles et réseaux numériques. Ils relient les lieux, mais ne les placent pas tous dans la même situation.

La conteneurisation et l'organisation des chaînes logistiques facilitent les échanges à longue distance. Les entreprises répartissent certaines activités entre plusieurs territoires. Les grands ports et les plateformes multimodales deviennent des nœuds majeurs, reliés à des arrière-pays productifs et consommateurs.

Les communications numériques coordonnent ces activités et permettent la circulation rapide de données. La carte montre le rôle des câbles sous-marins et la concentration des équipements dans les grands pôles économiques. La rapidité d'un message repose donc sur des infrastructures matérielles et des investissements.

L'intégration demeure sélective : les territoires bien connectés attirent les activités, tandis que les espaces mal desservis rencontrent davantage d'obstacles. Les réseaux peuvent aussi être vulnérables aux pannes et aux ruptures. Ils structurent la mondialisation en rapprochant certains lieux et en renforçant parfois les écarts avec d'autres.